



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 15 mars 2019
N°1097

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du contrat du comité stratégique de filière de l'industrie électronique et présentation du plan Nano 2022

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, s'est rendu aujourd'hui sur le site industriel de STMicroelectronics à Crolles (Isère) en présence de **Yannick Neuder**, vice-président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes représentant des Régions de France, de **Jean-Marc Chéry**, président du directoire et directeur général de STMicroelectronics, de **Thierry Tingaud**, Président du Comité Stratégique de filière, de **Vincent Bédouin**, vice-président du Comité Stratégique de filière, de représentants des entreprises du secteur et des partenaires sociaux, pour signer le contrat du comité stratégique de filière des Industries Electroniques et annoncer le lancement du programme de développement et de déploiement industriel **Nano 2022**.

Le comité stratégique de filière de l'industrie électronique rassemble tous les acteurs de la fabrication électronique en France : production de composants électroniques, de connectique ou de circuits imprimés, conception et assemblage de cartes et sous-ensembles électroniques, distribution, ou encore édition de logiciels embarqués et d'outils logiciels pour la conception des systèmes électroniques. Au global, cette filière en croissance emploie 100 000 personnes en France, engendre 150 000 emplois indirects additionnels, et réalise 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Conformément à l'orientation donnée par le Conseil National de l'Industrie (CNI), la filière de l'électronique a élaboré un plan d'action ambitieux et cohérent portant sur de grands projets structurants, enjeux majeurs de développement pour la filière dans les domaines de l'innovation, de l'industrialisation, de la transformation numérique, des compétences et de l'international.

Le contrat signé aujourd'hui permettra notamment :

- **de maintenir l'excellence française dans les technologies clés du numérique** en amplifiant l'effort de R&D&I, avec **le plan Nano2022** pour les composants électroniques au cœur de cette ambition, et en développant des partenariats stratégiques dans toute l'Europe afin de faire face à la puissance des écosystèmes numériques américains et asiatiques ;
- **d'adapter les compétences en anticipant les évolutions des besoins** avec le lancement d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). Il s'agit également de développer l'offre de formation par alternance avec comme objectif de doubler le nombre d'alternants dans la filière ;
- **de promouvoir une fabrication électronique *made in France* compétitive partout sur le territoire** en accélérant la transformation de la filière vers l'industrie électronique durable du futur grâce au lancement de plateformes d'accélération pour accompagner les entreprises de la filière dans leurs démarches de transformation ;



- **de positionner la filière en tant qu'acteur clé de la transformation numérique** en accompagnant la diffusion des technologies de l'électronique et du logiciel dans les PME des autres secteurs d'activité.

Le Gouvernement et les Régions ont réaffirmé leur soutien et leur présence aux côtés des industriels du secteur de l'électronique face aux défis qui sont ceux de cette filière. Ils accompagneront de manière plus spécifique le programme de développement et de déploiement industriel **Nano2022** et la mise en œuvre opérationnelle des différentes actions **du contrat de filière**, déterminantes pour l'avenir et le développement de la filière de l'électronique et plus largement pour l'ensemble de l'industrie française.

Pour **Bruno Le Maire** : *"Les industries de l'électronique pâtissent aujourd'hui, à tort, d'une image peu visible. Pour autant ces industries, à la pointe des technologies et des processus de production, constituent le socle industriel indispensable pour l'ensemble des secteurs applicatifs, au premier rang desquels figurent l'automobile, l'aéronautique, le spatial et les objets connectés.*

La filière électronique, innovante et créatrice d'emplois, démontre l'ambition du pays dans les hautes technologies, il est temps de lui redonner la place qu'elle mérite dans l'économie française. J'encourage donc les acteurs à traduire rapidement leurs ambitions en réalisations concrètes à fort levier pour l'industrie française".

Le plan Nano2022 devrait mobiliser plus d'un milliard d'euros d'aides publiques, dont 886,5 M€ pour l'Etat. La mobilisation des collectivités territoriales autour du projet, ainsi que les contributions de la Commission européenne à travers le mécanisme Ecsel de soutien aux projets collaboratifs, devraient y apporter plus de 200 M€ de financement publics supplémentaires.

Le plan Nano 2022, qui s'inscrit dans une **démarche structurante portée au niveau européen à travers le PIIEC** (projet important d'intérêt européen commun) **Microélectronique** validé par la Commission le 18 décembre 2018, est un programme de travaux et d'investissements de R&D et de pré-industrialisation visant à **maîtriser la production de nouvelles générations de composants électroniques répondant aux besoins des secteurs de l'automobile, des communications 5G, de l'Intelligence Artificielle embarquée, des objets connectés, de l'aérospatial et de la sécurité**. Il devrait générer un **volume de travaux et d'investissements de 5 Md€ au total sur la période 2018-2022**, et permettre la création ou le maintien de **4000 emplois directs et 8000 emplois indirects et induits**.

Pour **Bruno Le Maire** : *"La puissance et la compétitivité de l'industrie française, sa capacité à s'imposer demain sur les marchés grâce au caractère innovant de ses produits et à l'optimisation de ses processus de fabrication permettant de réduire les coûts, repose aujourd'hui sur l'excellence de son intégration dans les chaînes de valeur. Celles-ci sont en effet les clefs de la rapidité et de l'efficacité du processus d'innovation, à la base duquel se trouvent désormais quasi systématiquement les composants électroniques innovants.*

Cette dynamique de création de chaînes de valeur ne pourra se construire que dans un cadre européen, comme j'ai eu l'occasion de l'évoquer avec mes homologues européens le 18 décembre dernier lors de la conférence des Amis de l'Industrie, le jour même où la Commission validait le PIIEC microélectronique.

A ce titre, Nano2022, par sa dimension européenne liée à ce PIIEC, et son articulation avec les filières avals, joue un rôle pionnier dans la constitution de cette future politique industrielle européenne que nous voulons promouvoir.

*Sur le plan industriel comme dans le champ de la politique économique, Nano2022 nous montre que **l'industrie électronique invente notre futur**".*



Le plan Nano2022 constitue un levier puissant pour développer l'activité de ses bénéficiaires, et par conséquent pour dynamiser l'emploi industriel en France.

Pour Jean-Marc Chéry, président du directoire et directeur général de STMicroelectronics :

"L'IPCEI pour la microélectronique a été pour ST l'occasion de travailler à la constitution d'un dossier commun présenté par la France et l'Italie auprès de la Commission Européenne. Le volet français constitué par Nano2022 va soutenir les phases de R&D et de premier déploiement industriel de plusieurs de nos programmes. Deux des trois initiatives stratégiques annoncées en janvier 2019 sont concernées.

L'un d'entre elles est la prochaine génération de capteurs d'image et de capteurs 3D qui comprend, entre autres, l'extension modulaire de la capacité de production de plaquettes 300mm dans l'infrastructure actuelle de notre site de Crolles. Pour cette famille de produits, l'objectif est de renforcer notre leadership sur le marché de l'électronique grand public, et d'apporter des solutions à l'industrie automobile et aux fabricants de systèmes industriels.

Nano2022 va également soutenir les développements technologiques et la pré-industrialisation de nouveaux produits sur la base de matériaux innovants comme le nitrure de gallium et le carbure de silicium, ainsi que les technologies avancées pour les microcontrôleurs et les circuits numériques.

Les efforts de ST sur ses sites français dans le cadre des projets soutenus par Nano2022 mobiliseront de nombreux salariés – ingénieurs, techniciens et opérateurs. ST évalue l'ensemble à 5600 temps plein (ETP) sur les 5 années de Nano2022, soit l'équivalent de plus de 1100 personnes hautement qualifiées travaillant sur les différents projets de R&D et de pré-industrialisation. ST continue également à renforcer ses compétences, notamment en France et en Italie pour soutenir sa stratégie de croissance".

Pour Christophe Malleville, vice-président exécutif, responsable de la BU Digital Electronics de Soitec :

Pour Soitec, Nano 2022 représente :

- *la mobilisation de 400 emplois en France sur des travaux de R&D et de première industrialisation nécessaires au développement des nouvelles technologies ;*
- *la construction de nouvelles lignes de fabrication à Bernin avec des investissements majeurs, plusieurs centaines de millions, sur 5 ans ;*
- *l'aménagement de ces salles blanches avec des nouvelles infrastructures dédiées à la 5G ;*
- *des équipements supplémentaires pour le laboratoire commun avec le CEA-Leti.*

Ces investissements à Bernin (Isère) vont s'accompagner de près de 700 embauches nettes, sur la durée du plan, à parts égales entre ingénieurs, techniciens et opérateurs".

Pour Rudi de Winter, président de X-FAB France :

"Pour X-FAB France, le programme Nano2022 représente 35M€ d'investissements en équipements industriels, faisant appel à des matériaux nouveaux et à une approche de type Industrie 4.0.

Ce projet va mobiliser une centaine d'ingénieurs/docteurs/apprentis et générer de l'emploi direct et indirect en Ile de France."

Pour Jean-François Delepeau, président de Sofradir et d'Ulilis :

"Grâce à l'aide apportée par Nano 2022, Sofradir et ULIS pourront lancer trois projets majeurs qui apporteront des solutions utiles aux grands défis sociétaux.



Ces investissements seront également bénéfiques à l'Europe d'un point de vue économique puisqu'ils permettent de créer 300 emplois directs à l'horizon 2030, auxquels vont s'ajouter environ 500 emplois indirects".

Pour Jean-René Bois, président d'UMS-SAS France :

"Le projet Smart3, partie prenante du plan Nano2022, permettra à UMS et ses partenaires français de développer des solutions RF innovantes à base de nouvelles technologies d'intégration dans les domaines de la Nanoélectronique notamment à travers :

- l'intégration de fonctions complexes combinant d'une part des technologies Nitrure de Gallium et Silicium et d'autre part des fonctions RF et digitales ;*
- l'établissement d'un véritable écosystème associant des partenaires académiques et industriels ;*
- l'industrialisation de nouvelles générations de produits de haute technologie ainsi que la création d'une ligne pilote industrielle permettant de s'affranchir de la dépendance asiatique et américaine dans ce domaine.*

Le projet Smart3 représente un engagement financier proche de 25M€ pour l'ensemble de ses partenaires, permettant à terme le maintien et/ou la création de 125 à 150 emplois hautement qualifiés. Au-delà de renforcer notre compétitivité et ainsi de nous positionner sur les grands marchés de demain : 5G, véhicules autonomes, radars multifonction, constellation de satellite... ce projet sera également une excellente opportunité pour attirer de nouveaux talents et développer des compétences clés au sein de notre écosystème (chercheurs, ingénieurs, techniciens et opérateurs). Afin de compléter cette vision, ce projet sera également un accélérateur pour l'ensemble de la chaîne industrielle en France et ainsi favoriser l'essor de PME et ETI leur permettant d'atteindre une taille critique dans le secteur des hautes technologies".

Pour Franck Murray, président de Murata Integrated Passive Solutions :

"Grâce à l'aide apportée par le programme Nano 2022, l'entité française de Murata va pouvoir amplifier encore son investissement en R&D avec ses partenaires technologiques et industriels. Ce programme et ces partenariats nous permettront de rester le leader mondial dans notre domaine, c'est-à-dire les composants passifs miniatures de haute performance.

Murata développera aussi son activité industrielle en France sur son site de Caen, en Normandie, avec un plan d'investissement industriel ambitieux et une croissance de ses effectifs à la fois en R&D mais surtout en production.

Nous prévoyons durant l'exécution de ce projet et bien sûr en fonction de l'adoption de nos nouvelles technologies et des réponses du marché, un investissement pouvant aller jusqu'à 40 M€ et une croissance de nos effectifs pouvant atteindre 80 nouveaux emplois industriels qualifiés".

Enfin, pour François Jacq, administrateur général du CEA :

"Le CEA-Leti, principal acteur de la recherche en microélectronique et référence de niveau mondial dans le domaine, constitue l'un des piliers de l'écosystème français qu'il a alimenté par sa politique d'essaimage ambitieuse. Il continuera grâce à Nano2022 d'investir à hauteur de 120M€ pour délivrer une R&D au niveau requis par les industriels, et mobilisera chaque année plusieurs centaines de personnes dans ses équipes pour répondre à leurs besoins de R&D.

Le CEA-Leti est par ailleurs engagé dans une dynamique de coopération et de mutualisation ambitieuse tant avec le monde académique français, avec notamment le CNRS et l'Université Grenoble-Alpes, que vers les deux autres organismes de recherche technologique de référence en Europe que sont l'IMEC en Belgique et le Fraunhofer en Allemagne.



Enfin, fidèle à sa mission d'éclairer l'avenir par le travail en amont sur les technologies, le Leti travaille avec ses partenaires académiques à explorer les domaines de l'intelligence artificielle et du calcul quantique".

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr